

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 3

Artikel: Plus vieille encore que la Croix-Rouge!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683247>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus vieille encore que la Croix-Rouge!

Elle est centenaire comme la Croix-Rouge et comme la Croix-Rouge elle a été fêtée...

En fait, c'est elle l'aînée puisqu'elle est née à Chavannes-le-Véron, dans le canton de Vaud le 3 septembre 1863 et que la Croix-Rouge a été fondée le 28 octobre de la même année!

Cependant, non, elle n'a jamais entendu parler de la Croix-Rouge, cette sœur cadette, comme elle n'a jamais eu non plus de rapport avec la Croix-Bleue... Croix pour croix elle ne sait qu'une chose c'est qu'elle a eu la sienne, ah! ça oui...

Demeurée veuve avec trois enfants à élever, elle n'a pas eu la vie facile:

— *On a lutté, bien lutté!*

Faisant des lessives à la fontaine du village et travaillant dans les vignes du matin au soir.

— *Pourtant le Bon Dieu m'a bénie et chez nous on n'a jamais eu de grands malheurs, comme des jambes cassées, par exemple! Oh! non, je ne suis pas malheureuse, pas du tout, mais je deviens un peu sourde, c'est ennuyeux, et je ne peux plus marcher sans ma canne et je suis bien fatiguée.*

Nous l'avons trouvée, Mme Alice assise dans son fauteuil de centenaire — un beau fauteuil bleu capitonné — dans la petite pension-famille André de Yens-sur-Morges, où elle vit depuis quelque deux ans.

— Deux ans seulement, et avant?

— Je travaillais... J'ai travaillé jusqu'à ce que je puisse plus...

Maintenant, elle vit paisible, assise des heures durant dans son beau fauteuil, sa canne à portée de main. Aujourd'hui, en l'honneur de la visite qu'on allait lui faire, elle est descendue au salon, où toute seule, c'est-à-dire avec sa canne bien entendu: sa canne qui ne la quitte plus.

Dans un instant, Mme Alice Clément, née à Chavannes-le-Véron il y a plus de 100 ans va recevoir des mains du Dr M.-C. Guex, président de la section de Morges de la Croix-Rouge suisse, la Médaille commémorative que la Commission du Centenaire de la Croix-Rouge en Suisse a pris l'heureuse initiative de remettre à tous les « contemporains » de notre mouvement.

Il y a quelques mois encore, il s'en trouvait une bonne vingtaine un peu partout en Suisse. Plusieurs toutefois sont morts avant de pouvoir recevoir l'hommage de leur grande Contemporaine. Mme Alice la tient dans les mains cette Médaille:

— *Elle est belle, elle est lourde... On la mettra dans ma chambre...*

Puis elle la laisse tomber, fatiguée de parler, de répondre à toutes ces personnes étrangères qui l'entourent.

La télévision est à pied d'œuvre également.



27 février 1964, le Dr M.-C. Guex, président de la section de Morges de la Croix-Rouge suisse, remet en hommage à la « Centenaire de Yens » la médaille commémorative du Centenaire de la Croix-Rouge.

Photo CRS

La télévision? Non, Mme Alice ne comprend pas, bien qu'il y ait un poste installé dans le salon de la petite pension.

— *C'est ennuyeux, je deviens sourde...*

Son fils est là aussi. Son « aîné » âgé maintenant de 64 ans et auquel elle parle comme à un petit garçon. Ses deux autres enfants: mariés. Elle a même une petite-fille, mariée elle aussi... à un capitaine!

— Oui, elle a lutté, bien lutté dans la vie. Maintenant, elle se repose et « fait aller ».

En 100 ans, Mme Alice a lutté, comme la Croix-Rouge. Elle a droit au repos, la Croix-Rouge non.

Mme Alice qui a fêté son 100e anniversaire le 3 septembre 1963, alors que le monde entier commémorait le Centenaire de la Croix-Rouge n'a jamais entendu parler de cette dernière.

Si elle était née plus tard, elle en aurait entendu parler, certainement. Elle en aurait entendu parler alors que, devenue prématurément veuve, elle luttait pour élever trois enfants et ne parvenait pas à leur fournir le nécessaire.

Elle en aurait entendu parler lorsqu'un des siens avait besoin de soins.

Elle en aurait entendu parler aussi le jour où un Junior ou une assistante bénévole serait venu la voir pour lui apporter un peu de réconfort...